épertiqui

de Dompierre et d'la Madeleine

numéro **84**

édito

1.

La traverse est terminée ! Respectez les stationnements !

Nous avons un nouveau garde-champêtre. N'obligez pas le Maire à lui demander de mettre des contraventions.

2.

La Saint Pierre arrive. C'est bientôt l'été. Venez nombreux. Le comité vous a préparé des surprises. Je n'ai pas le droit de vous les révéler. Mais elles valent vraiment que vous veniez les voir.

3.

Beaucoup d'entre vous me demandent de faire le bilan des compétences transférées à la Communauté de Commune. Celle-ci fonctionne depuis 2001 et perçoit une taxe professionnelle qui a augmenté en volume. Nous ferons ce bilan prochainement.

4.

Bientôt vont s'ouvrir plusieurs nouveaux chantiers : la bibliothèque-médiathèque, le stade du Chambon (avec un local bien conçu pour de multiples usages) et enfin le lotissement de Condan.

Et ce dès le mois de juin.

5.

A bientôt. Amitié à toutes et tous.

François Colcombet

WEEK-END de la Saint Pierre

Samedi 23 Juin, *à partir de 22 h :*

Retraite aux flambeaux

Dimanche 24 Juin

➦ *à 11 h :* **accueil de la BATTERIE FANFARE « Jeanne d'Arc » de Chapdes-Beaufort**

Aubades dans différents endroits de la ville.

➦ *à 16 h :* **défilé de chars**

Lundi 25 Juin

➦ *à partir de 16 h :*

Grande course cycliste

➦ *le soir :* **feu d'artifices**

Concours des maisons fleuries

Inscriptions

Les personnes intéressées par le concours des maisons fleuries peuvent se faire inscrire en mairie avant le 29 juin 2007 aux heures habituelles d'ouverture *(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30).*

Rappel d'un point du règlement : **« Seules doivent être prises en considération, les décorations florales visibles de la rue, de la route ou d'un chemin public ». Le jury effectuera son passage entre les 2 et 13 Juillet 2007.**

Festivités du 14 Juillet

A l'occasion de la fête du 14 Juillet, la municipalité organise un défilé (départ à 22 h, place de Verdun). Rendez-vous est donné à tous les enfants de la commune pour porter les lampions.

Ce défilé sera suivi du feu d'artifices, tiré place de l'Ile.

La soirée se continue par un bal gratuit organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à la caserne, place des Trois Platanes, animé par l'orchestre Ludovic MOREAU de Bourbon-Lancy. Sur place, buvette et restauration rapide.

Travaux Médiathèque

A NOTER : Les travaux d'extension de la bibliothèque-médiathèque vont démarrer au cours du mois de juin, occasionnant sa fermeture pendant 2 jours.

Avec la mise en œuvre du chantier, l'accès au service se trouvera modifié. Un fléchage approprié sera réalisé.

Nous prions les usagers de faire preuve de compréhension et de patience pour ce vaste chantier d'une durée de 20 mois qui démarre.

Déchets et gravats

1 - Il est rappelé qu'il est interdit de déverser des déchets, gravats, etc… ailleurs qu'à la déchetterie. Rappelons que la déchetterie est gratuite.

2 - Des containers sont réservés pour le verre à plusieurs endroits de la commune - et non pour les ordures ménagères qui sont ramassées devant chez chacun d'entre vous.

3 - Ces règles sont simples à respecter. Si elles ne sont pas respectées, les contrevenants encourent des amendes. Et la commune est obligée de réparer les dégâts, de stocker les déchets et de les livrer au SICTOM qui se fait payer. En résumé, ce sont les impôts de tout le monde qui servent à réparer les bêtises des étourdis.

F. COLCOMBET

Élagage et abattage

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et abattage nécessaires à l'entretien des lignes électriques Haute Tension et Basse Tension vont être entrepris sur le territoire de la Commune du 01/01/2007 au 31/12/2007.

L'exécution de ces travaux a été confiée par EDF-GDF SERVICES BOURBONNAIS à **l'entreprise SYCOMORE.**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, s'adresser à **Entreprise SYCOMORE - 6, rue Vallière - 03110 ST-DIDIER-LA-FORET - Tél. 04 70 41 46 22.**

En cas de contestation les intéressés pourront s'adresser au représentant local d'EDF-GDF SERVICES BOURBONNAIS :

Monsieur Bernard JACQUEMIN - Tél. 04 70 20 73 61

Aménagement de la traverse de Dompierre

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent Epertiqui, dès les premiers jours du printemps, l'Entreprise SCREG réalisait les bitumes sur les parkings et leurs accès ainsi que sur les places de la République, Yves Déret et Ciné sur Besbre.

Pendant ce temps, la fontaine prenait sa taille définitive afin que l'eau jaillisse mi-avril. Les tilleuls, les frênes et les érables pourpres commençaient déjà à verdire.

La période des petites retouches et des finitions terminées, l'entreprise spécialisée pour le grenaillage des parkings a réalisé ce travail entre le 9 et le 20 mai. La réception complète de tous ces travaux a eu lieu le 29 mai et l'inauguration officielle est prévue le samedi 30 juin à 11 h.

Je vous rappelle à cette occasion que l'arrêté municipal autorisant le stationnement court sur la chaussée, de la rue neuve au café « Le Bord'eau » est abrogé depuis que la route est réduite de 7 à 6 m de largeur.

Respectez les trottoirs, stationnez vos véhicules sur les parkings existants ou sur les routes adjacentes. Notre nouveau garde-champêtre veille à ce que les consignes soient bien respectées. Enfin une signalisation complète sera mise en place très prochainement. Les quilles seront installées. Les places réservées aux handicapés et les passages piétons seront également matérialisés.

Voirie

Pendant les beaux jours du mois d'avril, l'Entreprise APPIA a réalisé : la rue F. Villon, le chemin des Patins, la pose de bordures de trottoirs avec avaloirs route de Sept-Fons.

- **L'Entreprise SCREG** a réalisé le VC 10 route de Beaulon.
- **L'Entreprise BIRON** a réalisé le remplacement des réseaux eaux pluviales au Chemin de Bel Air.
- **L'Entreprise DESMOULES POSE** a réalisé la réfection du garde-corps du pont Canal vers la station d'épuration.
- **L'Entreprise LACROIX SIGNALISATION** a réalisé le remplacement d'un certain nombre de panneaux qui étaient défectueux sur une partie de la Commune.

Stade multisports au Chambon

L'humidité du mois de mars a contrarié le planning d'intervention de **l'Entreprise COLAS SUD OUEST**, qui a dûe reporter les travaux de terrassement fin mai. Seule l'Entreprise TREYVE PAYSAGE a réalisé le broyage en surface.

Lotissement Condan

La viabilisation du terrain destiné à recevoir la construction de 17 pavillons locatifs pour le compte de MOULINS HABITAT, 14 pavillons pour le compte de FRANCE LOIRE et 16 lots en accession à la propriété en lotissement communal va commencer en juin afin que ces constructions puissent débuter dès l'automne prochain.

Les marchés ont été attribués ainsi :

Lot n° 1 : Assainissement - Eaux usées et eaux pluviales : Entreprise Potain TP de Fleury-la-Montagne 71 pour un montant de 240 360,12 € H.T.

Lot n° 2 : Voirie - Trottoirs - Espaces Verts : Entreprise SCREG Sud Est de Toulon-s/A. pour un montant de 352 602,10 € H.T.

Lot n° 3 : Réseaux humides - Réseaux secs : Entreprise Potain TP de Fleury-la-Montagne 71 pour un montant de 78 180,30 € H.T.

Le marché de l'exutoire d'eaux pluviales sera attribué fin mai.

Extension de la bibliothèque-médiathèque

Fin mars la commission d'appel d'offres s'est réunie pour attribuer les marchés aux entreprises.

Lot 1 : Démolition - Terrassement - Maçonnerie - Canalisation à SA Batiment Caillot Frères à Gouise pour 250 000 € H.T.

Lot 2 : Charpente bois à SARL Labeyrie L. à Neuilly-le-R. pour 42 496,23 € H.T.

Lot 3 : Couverture - Zinguerie à SARL Balouzat Père et Fils à Dompierre-s/B. pour 10 537,29 € H.T.

Lot 4 : Etanchéité à SARL Suchet de Cusset pour 29 288,68 € H.T.

Lot 5 : Bardage bois - Parquet à SARL Labeyrie L. à Neuilly-le-R. pour 46 649,60 € H.T.

Lot 6 : Menuiserie bois - Parquet à SARL Devaux Menuiserie Industrielle de Dompierre-s/B. pour 199 227,85 € H.T.

Lot 7 : Métallerie – Verrière à SARL Serrurerie Nouvelle d'Yzeure pour 41 290 € H.T.

Lot 8 : Plâtrerie - Isolation - Peinture à SARL Les 3 P du Pin pour 69 738,14 € H.T.

Lot 9 : Faux plafonds à SARL Les 3 P du Pin pour 992,63 € H.T.

Lot 10 : Carrelages faïences à SARL Aulibert Carrelage de Montbeugny pour 5 059,45 € H.T.

Lot 11 : Electricité à IGTEC Diou pour 129 464,92 € H.T.

Lot 12 : Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Ventilation à SARL Balouzat Père et Fils de Dompierre-s/B. pour un montant de 99 766,85 € H.T.

Lot 13 – Espaces verts à SARL Luc Duchalet à Dompierre-s/B. pour 1 000 € H.T.

Le budget a été voté le 30 mars. Voici les principaux éléments du programme d'investissement qui sera réalisé en 2007 : construction de vestiaires et sanitaires au stade du Chambon ; extension de la bibliothèque et médiathèque ; enduit de l'église ; réfection de la passerelle ; voiries communales ; rénovation de bâtiments communaux ; acquisition de matériels ; achat de matériels roulants ainsi que beaucoup de travaux en régie réalisés par nos employés communaux.

La Commune possède un local à usage artisanal d'une superficie de 127 m² libre de suite à la location.

Depuis le 1er mars 2007, la commune compte parmi ses effectifs un garde-champêtre, M. François Di Vincezo qui arrive d'Annecy (74).

LA JAPD : LE PARCOURS CITOYEN

Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire qui est suspendu, la Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à l'ensemble des jeunes français, garçons et filles.

C'est le Centre du Service National (CSN) d'Auvergne, installé au 7, rue Auger, à Clermont-Ferrand, qui est chargé de mettre en œuvre ce nouveau Service National.

L'apport de la loi de 1997 réside en la détermination d'un véritable « parcours de la citoyenneté » qui comprend trois étapes :

- l'enseignement de Défense,
- le recensement,
- la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

I - L'enseignement de défense

Les principes de l'enseignement de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement du second degré.

Outre l'enseignement de défense dispensé dans les collèges en classe de 3e, le programme d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) de la classe de 1re des lycées, consacré aux pratiques de la citoyenneté, incite à des débats argumentés sur la défense.

II - Le recensement

Ensuite, les enseignants doivent informer leurs élèves, garçons et filles de 16 ans, qu'ils ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile (loi du 1er janvier 1999).

La mairie (ou le consulat) délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...).

III - La JAPD

Enfin, la journée d'appel de préparation à la défense constitue le troisième temps fort. Elle est l'illustration du lien entre les armées et la nation.

Ses objectifs sont de rappeler aux jeunes que notre histoire n'a pas toujours été paisible, de les informer sur les raisons de se défendre et de leur présenter également les métiers de la défense.

Il concourt également à l'action interministérielle d'aide aux jeunes en difficulté, notamment pour ce qui est des difficultés de lecture voire de l'illettrisme. Avec la détection de 30 à 40 000 jeunes par an, la Direction du Service National propose une aide en partenariat avec les missions locales d'insertion et les rectorats des académies.

Le certificat de participation remis à la fin de la journée, est systématiquement demandé lors des inscriptions aux concours et examens publics (BEP, CAP, BAC, permis de conduire et permis de chasse).

En outre, le programme de la JAPD se compose d'un module de secourisme assuré par des professionnels de la Croix Rouge Française. Cette innovation entend donner aux jeunes une initiation aux premiers secours.

Cette journée fait maintenant partie intégrante de la vie de tout jeune citoyen français, elle est le lien privilégié entre la Défense et la Société, entre les armées et la jeunesse ; elle contribue enfin à rappeler de façon forte que la Défense est globale et qu'elle est l'affaire de tous!

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

csn-clf-com@dsn.sga.defense.gouv.fr

Ou bien envoyez-nous un courrier à l'adresse suivante :

Centre du Service National d'Auvergne,
7, rue Auger, BP 264,
63022 Clermont-Ferrand Cedex 2.